

SUR QUELQUES ANIMAUX

ATTRIBUÉS OU REFUSÉS A LA LIBYE

PAR HÉRODOTE

Hérodote voit augmenter, de plus en plus, notre confiance en son exactitude au fur et à mesure que nos propres notions sur les choses de l'antiquité prennent de l'accroissement. Cette exactitude a été particulièrement constatée à l'égard des assertions du grand historien concernant l'Afrique ou, comme il dit, la Libye. Cependant, aux chapitres 191 et 192 du Livre IV (*Melpomène*), l'énonciation des animaux qui se trouvent ou n'existent pas dans cette contrée a suscité quelques critiques. Je crois que ce sujet mérite un examen particulier et j'entreprends de me livrer à cet examen.

Voici le passage entier de l'illustre écrivain :

« Le pays qu'habitent les Maxyer, ainsi que le reste
« de la Libye occidentale, est beaucoup plus abondant
« en bêtes sauvages et plus boisé que celui des nomades.
« En effet, la partie de la Libye orientale occupée par
« les nomades est basse et sablonneuse jusqu'au fleuve
« Triton. Mais, depuis ce fleuve, en marchant vers le

« couchant, le pays où résident les laboureurs est très-
« montagneux, couvert de forêts et plein de bêtes sau-
« vages. Aussi, est-ce chez ceux-ci que se trouvent les
« serpents d'une grandeur extraordinaire, les lions, les
« éléphants, les ours, les aspics, les ânes pourvus de
« cornes (rhinocéros), les cynocéphales, les acéphales
« qui ont, au dire des Libyens, les yeux à la poitrine,
« ainsi que les hommes sauvages et les femmes sauvages
« et une grande multitude d'autres animaux dont l'exis-
« tence n'est pas imaginaire. Chez les nomades, au
« contraire, on ne trouve aucun de ces animaux ; mais
« il y en a d'autres, savoir : des pygargues (gazelles à
« taches blanchâtres sur les fesses), des dorcades, des
« bubales, des ânes, non de ceux qui portent des cornes,
« mais d'autres qui ne boivent pas ; puis des oryx, dont
« les cornes sont employées par les Phéniciens dans la
« construction des lyres ; la grandeur de cet animal égale
« celle du bœuf. On trouve, enfin, des petits renards,
« des hyènes, des pores-épics, des béliers sauvages, des
« dictyes, des thoès (chacals), des panthères, des boryes,
« des crocodiles terrestres qui mesurent environ trois
« coudées de long et ressemblent aux lézards ; des au-
« truches et de petits serpents qui ont chacun une corne.
« Outre ces animaux, propres à ce pays, on voit tous
« ceux qui se rencontrent ailleurs, excepté le cerf et le
« porc sauvage (sanglier) ; en effet, il n'y a absolument
« en Libye, ni cerf, ni porc sauvage. On y rencontre
« trois sortes de rats, les dipodes (gerboises), les zégé-
« riès, dont le nom libyen vaut, en langue grecque,
« *Bounoi* (hauteurs, collines, monticules), les hérissons.
« Il naît, en outre, dans les lieux où croît le sisphimen,

« des belettes semblables à celles de Tartessus. Tels sont
« donc les animaux que possède la terre des Libyens
« nomades, autant que nous ont permis de le découvrir
« les recherches les plus grandes. »

Les points sur lesquels je me propose de m'arrêter, sont : 1^o la mention et la dénomination d'*hommes sauvages*; 2^o la négation de l'existence du cerf et du sanglier; 3^o l'étymologie du mot *Zégériès* comme nom d'une espèce de rats; 4^o le nom *Bassaria*, employé pour désigner des *renards*.

I. — L'expression *hommes sauvages* se répète chez plusieurs auteurs anciens en parlant d'êtres propres à l'Afrique. Dans la relation du Périple d'Hannon le long des côtes atlantiques de la Libye et de l'Éthiopie, il est dit que, une fois dans le continent, près du fleuve Khrètès, probablement le Sénégal, une autre fois dans une île, à la fin de la course, on aperçut des *hommes sauvages*, couverts de poils comme des animaux, assaillant les débarquants à coups de pierre et très-agiles à la course. Plusieurs traducteurs ont rendu les passages comme s'il s'agissait d'hommes véritables. Cependant Hérodote ne s'était point mépris; nous avons vu qu'il range clairement ces êtres parmi les bêtes, et, en effet, l'on est généralement d'accord aujourd'hui pour reconnaître en eux de singes de grande espèce, tels qu'on en découvre dans ces parages. Pausanias, Livre I (Attiques), ch. 23, rapporte qu'ayant voulu s'éclairer exactement sur l'existence de ce que l'on appelait chez les grecs des satyres, il avait, entre autres renseignements, appris d'Euphémus, Carien, que celui-ci, ayant pris la mer pour se rendre en Italie,

avait été écarté de sa route par les vents et emporté dans la mer extérieure (l'Océan atlantique), là jusqu'où les vaisseaux ne vont point, et qu'il y avait rencontré beaucoup d'îles, les unes désertes, les autres habitées par des *hommes sauvages*, lesquels étaient roux, muets, portaient à la hauteur des hanches une queue presque aussi longue que celle des chevaux, et s'étaient montrés prodigieusement lascifs. A ces traits, on reconnaît facilement encore des singes. Au Livre II ou des Corinthiaques, ch. 21, à propos de l'éminence de terre dans laquelle, sur la place publique d'Argos, était, prétendait-on, renfermée la tête de la Gorgone Méduse, le même auteur rapporte, comme celle des opinions sur Méduse, qui paraissait la plus vraisemblable au carthaginois Proclès, fils d'Eucratès, la suivante :

« Le désert libyque contient, entre autres animaux
« dont l'existence paraît incroyable à ceux qui en enten-
« dent parler, des hommes sauvages et des femmes sau-
« vages, et Proclès affirme en avoir vu un mâle qui avait
« été amené à Rome. Il conjecture donc qu'une femelle
« s'étant égarée et étant arrivée près du lac Triton, avait
« désolé les habitants de la contrée jusqu'à ce que Persée
« l'eût tuée. »

On voit qu'il est toujours question de bêtes, *Théria*. Mais je n'appuie pas sur ce point, sur lequel, je pense, il ne subsiste plus de doute. Ce qui me paraît très digne d'attention, ce sont les deux noms spéciaux que l'antiquité nous a transmis pour désigner ces êtres, noms dont j'ai déjà indiqué l'origine et l'étymologie dans un mémoire sur le Périple d'Hannon, publié dans la *Revue de l'Orient*, cahiers de septembre et d'octobre 1860. Le

célèbre amiral carthaginois, un peu avant d'arriver au fleuve Khrétès, avait pris sur la côte, parmi les Linites, peuplade probablement libyque ou berbère, des interprètes qui lui apprirent que les indigènes appelaient les êtres dont il s'agit *Gorilles*. Or je crois avoir prouvé que ce nom est un composé de deux mots de la langue ghio-lofe et qu'il signifie, dans cette langue, *homme sauvage*, comme les deux mots grecs *Anêr agrios* ou *Anthrôpos agrios*. Le mot *Gorgone*, adopté plus tard et communiqué sans doute aussi par les carthaginois, appartient, ainsi que je l'ai parcellément fait remarquer, à la même langue, et il y veut dire *homme à queue*, répondant à la particularité de l'existence d'une queue indiquée par Euphémus. Je crois ces étymologistes manifestes et incontestables. Il en ressort donc que le peuple que nous appelons aujourd'hui Ghio-lof était établi sur le Sénégal dès un temps très-reculé et que la flottille d'exploration conduite par Hannon avait poussé, non-seulement jusque-là, mais notablement plus loin. D'un autre côté, l'assertion d'Hérodote touchant les hommes et les femmes sauvages se trouve parfaitement expliquée et confirmée.

II. — On admettra peut-être difficilement qu'il en soit de même au sujet de celle qui déclare l'absence absolue de cerf et du sanglier en Libye (1). Du moins est-il notoire qu'aujourd'hui l'on trouve en ce pays ces animaux

(1) Virgile, dans l'*Eneïde*, en parlant des chasses près de Carthage, dit :

CHANT I. « ... Heus, inquit, juvenes, monstrate, mearum

« Vidistis si quam hic errantem forte sororum,

« Succinctam pharetrâ et maculosæ tegmine lyncis,

« Aut spumantis apri cursum clamore prementem. »

et que le dernier particulièrement est commun en Algérie. Quant au cerf, en ce moment même, notre ménagerie du Muséum d'histoire naturelle en possède un vivant provenant de l'Afrique. Cependant on a dû remarquer le soin que prend Hérodote d'attester l'étendue de ses investigations et, en le voyant si pénétré de l'importance de ses déclarations, on a dû être frappé de l'insistance qu'il apporte dans celle-ci, en disant réductivement et d'une manière expresse que le cerf et le sanglier ne se trouvent point du tout en Libye (*Pampan ouk esti*). Aristote, *sur les animaux*, Livre VIII, ch. 28, dit de son côté que dans la Libye entière, il n'y a ni sanglier, ni cerf, ni chèvre sauvage. Cette addition de la chèvre sauvage prouve que l'immortel stagyrien ne reproduit pas simplement l'assertion d'Hérodote, mais qu'il avait puisé aussi à une autre source.

Enfin, beaucoup plus tard, Pline, *Hist. nat.*, Livre VIII, ch. 33, fait la remarque que l'Afrique presque seule ne produit pas de cerfs. Ainsi l'on peut dire que l'antiquité entière a été dans cette opinion et l'on voit quels hommes lui ont servi d'interprètes, Hérodote, Aristote, Pline ! Sans m'arrêter aux deux premiers, dont l'autorité est si grande, je rappellerai que Pline, si curieux par lui-

Et Ch. IV. « Postquam altos ventum in montes atque invia lustra,
« Ecce feræ, saxi dejectæ vertice, capræ
« Decurrere jugis ; aliâ de parte patentes
« Transmittunt cursu campos atque agmina cervi
« Pulverulenta fugâ glomerant, montes quo relinquunt. »

Il est assurément très-curieux de voir cités par le Poète précisément les deux animaux que l'Historien dit ne pas exister en Libye ; mais on doit se souvenir de cette déclaration d'Horace :

« Pictoribus atque poetis
« Quid libet audendi semper fuit æqua potestas. »

même, avait été procureur en Espagne : ne doit-on pas penser qu'à portée de vérifier un fait dont la singularité l'avait frappé, il n'a point négligé l'occasion ? Shaw, *Voyages*, etc., trad. franç., T. I, p. 314, a taxé d'erreur son assertion et nous avons vu que de nos jours, en effet, elle manque d'exactitude. Cependant, en fait, l'Afrique paraît peu favorable à l'existence du cerf. Les naturalistes enseignent qu'il est propre aux contrées tempérées et boréales de l'ancien continent dont il habite les grandes forêts. Poiret, dans son voyage en Barbarie, s'exprime ainsi : « J'aurais eu peine à me persuader que le cerf, timide et sans défense, eût pu se multiplier dans les forêts de la Numidie, si plusieurs fois je n'eusse trouvé son bois rameux, et si les Arabes ne m'eussent assuré en avoir vus et chassés ; mais il n'y est pas commun. » Ne peut-on pas admettre que l'introduction en est postérieure à l'époque de Pline qui est mort sous Vespasien, en 79 ? On transportait d'Afrique à Rome, pour les spectacles publics, des lions, des éléphants et d'autres animaux : n'a-t-on pu, par contre, pour les plaisirs de la chasse des riches personnages qui avaient sous l'empire des domaines en Afrique, y transférer des cerfs et des sangliers, de même que le cerf commun a été importé par les Portugais à l'Ile-de-France, et par les Anglais, suivant Smith, à la Jamaïque ?

Dans la relation de son *Voyage dans la Murmarique, la Cyrénaïque*, etc., 3^e partie, pages 206 et 207, Pacho, en décrivant les peintures d'une grotte sépulcrale de l'époque romaine dans la nécropole de Cyrène, dit que, sur l'une des parois, on voit un cerf contre lequel le chasseur anime le souldou ou lévrier, qu'il retient d'une

main par un lien, tandis que de l'autre main il agite un fouet. De même, dans la galerie algérienne de notre Musée du Louvre, on remarque un cippe sur la face antérieure duquel se lit l'inscription latine VIRIBVS SACRVM. Sur l'un des côtés, un homme trapu, vêtu de la toge, inclinant un peu le corps sur la jambe gauche portée énergiquement en avant, tient transversalement d'une main à l'autre, si je ne me trompe, un fouet à double lanière; devant lui, un chien en arrêt le regarde avec fixité. Sur le côté opposé, un cerf fuit poursuivi de très près par un lévrier. Les deux sujets ont une grande analogie. Pacho, à propos de celui qu'il a fait connaître, ajoute : « Or, le cerf, comme Hérodote a pris soin de l'affirmer, et malgré l'erreur commise par les Maronites dans la géographie nubienne, ne se trouve nulle part en Afrique. Il fut donc apporté par les Grecs dans la Pentapole libyque ; cette peinture semble l'attester, de même que la cause de la naturalisation dans cette contrée peut être expliquée par d'autres monuments. Il faut, sans contredit, l'attribuer au culte de Diane, une des principales divinités des Cyrénéens... Le cerf est quelquefois représenté sur leurs médailles. » L'erreur qu'il impute aux Maronites provient, pense-t-il, de ce que, à l'exemple de plusieurs auteurs de l'antiquité, ils ont confondu le cerf avec la gazelle ou le bubale. Mais lui-même commet une pareille erreur en qualifiant de cerf l'animal figuré sur quelques médailles de Cyrène ; c'est une gazelle. Sur des monnaies d'Hespéris, on trouve un animal analogue qui a plus de ressemblance avec un daim (1). Il ne reste

(1) Voyez Ludw. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, 1^{re} partie, pages 11, 16, 27, 36, 55, 56, 74, 89, 92 et 111.

donc que les deux scènes de chasse. Or, les deux monuments sont de date romaine. Il est possible que pour la Cyrénaïque aussi bien que pour l'Afrique proprement dite, l'importation ait eu lieu plus tard que ne le pensait le célèbre voyageur; qu'elle soit postérieure au temps de Pline, et que, par conséquent, elle ne contredise pas non seulement l'écrivain latin, mais surtout Hérodote.

On a découvert récemment, parmi les ruines de Carthage, une inscription punique dont le témoignage semble, au premier abord, plus opposé à celui de ce respectable Père de l'histoire. C'est un règlement des redevances attribuées aux prêtres d'un temple, probablement celui de Baal, à l'occasion de chaque sacrifice (1). Le monument remonte, sans aucun doute, à l'autonomie de la grande cité. Une clause porte : « Pour un veau ou pour un AIL ou AJL (*ايل*)...; » la suivante : « Pour un AJL ou pour une chèvre... » Il est évident que le mot AJL ne peut à la fois avoir, dans l'un et l'autre point, même signification; il a dû, sous des prononciations différentes, représenter deux animaux. Semblable particularité s'était offerte dans un texte similaire trouvé à Marseille en 1846. On avait facilement compris que dans le second cas il doit s'agir de l'*Ajil* ou du béliet : « Pour un béliet ou pour une chèvre... » On en avait déduit que dans l'autre endroit il est question de l'*Ajal*, c'est-à-dire du cerf, et cela avec d'autant plus de vraisemblance que, d'après le contexte, on doit dans cette clause-ci parler d'un animal

(1) Voyez ma notice à ce sujet, intitulée : « *Sur un tarif de taxes pour les sacrifices, en langue punique, trouvé à Carthage, et analogue à celui de Marseille.* »

plus estimé que dans l'autre (1). Cette version n'entraîne-t-elle pas dès-lors pareille solution pour l'inscription de Carthage et n'en résulte-il pas que, contrairement à la négation d'Hérodote, il existait des cerfs en Libye dès une haute antiquité, puisqu'on en immolait aux dieux. Mais il y a lieu, je crois, à recours. En effet, en hébreu, *Ajal* signifiait sans doute le cerf commun, mais aussi différentes espèces d'animaux analogues, l'Égayre ou chèvre sauvage, le daim, le chevreuil, les antilopes. C'est un terme générique qui a pu indiquer, à Marseille et à Carthage, des espèces différentes, ici une gazelle, là un cerf ou un chevreuil. Il ne désigne pas nécessairement pour Carthage un cerf à proprement parler.

Chérémon, ap. Tzetzés (2), avance que dans l'écriture hiéroglyphique des anciens Egyptiens, l'image d'un *Elaphos* signifiait *Année*. Je pourrais me dispenser d'introduire cet élément dans la discussion, puisque Hérodote distingue la Libye de l'Égypte. Cependant, tout en maintenant des réserves, je ne veux pas l'éluder complètement. M. Birch, qui a appelé l'attention sur le curieux passage de Tzetzés, fait observer qu'on n'a point trouvé le cerf parmi les figures hiéroglyphiques et que Chérémon a probablement voulu parler d'une gazelle, ce qui est en effet en rapport avec quelques représentations monumentales. Cependant, en donnant son assentiment à cette remarque, Ch. Lenormant (3) a ajouté que le cerf et la

(1) Chez les hébreux toutefois le cerf et les animaux analogues, bien que purs et pouvant être mangés dans les repas ordinaires, n'étaient cependant point offerts en sacrifice. Voy. Rosenmüller, *Schol.* in V. T. pars II, p. 419.

(2) *Explication sur l'Iliade d'Homère.*

(3) *Revue archéologique*, avril 1851.

biche figurent parmi les peintures de Beni-Hassan (1). La citation est tirée des monuments civils de Rosellini, table XX. Bien que l'auteur italien ne le dise pas explicitement de ces deux animaux comme il le fait pour plusieurs autres, on doit croire que les images en sont empruntées à la grande scène de chasse de la chambre sépulcrale du militaire Roti. On retombe donc, sous ce rapport, dans la même situation qu'en présence du tableau de Cyrène et du cippe de l'Algérie dont j'ai parlé ci-dessus. Mais, dans les représentations de cette nature, selon une remarque même de Rosellini, les Égyptiens ne se faisaient pas scrupule de peindre des animaux de fantaisie. Il serait donc moins extraordinaire d'y voir les images d'animaux réels, étrangers peut-être à l'Égypte, mais appartenant à une contrée voisine, à une contrée de l'Orient. Ce qu'il y a de certain, c'est que, contrairement à ce que l'on constate généralement dans les imitations d'animaux des anciens Égyptiens, le cerf et la biche dont il s'agit ici ne sont pas rendus fidèlement; la tête et l'ensemble du corps, à mon avis, laissent à désirer; mais la queue surtout trahit un artiste qui n'avait point vu par lui-même un cerf, car elle a une longueur en désaccord frappant avec l'un des caractères extérieurs des cerfs, la brièveté de cet appendice. Ce qu'il y a de certain encore, c'est que l'on ne trouve point le cerf proprement dit,

(1) Le nom est écrit en hiéroglyphes HNN, tandis que sur d'autres monuments, AR ou AL, répondant à l'hébreu AIAL, est le nom de la gazelle. HNN est le grec *Hinnos*, le latin *Hinnus* par lequel les lexiques n'indiquent que l'Hybride né d'un cheval et d'une ânesse, mais qui a dû aussi signifier *Cerf*, de même que le diminutif *Hinnulus* veut dire à la fois et poulain produit par l'accouplement ci-dessus énoncé, et faon de biche.

non seulement parmi les éléments de l'écriture hiéroglyphique, mais non plus, si je ne me trompe, parmi les figures d'animaux amenés en tribut ou en don aux Pharaons par des Africains, quel qu'eût été l'effet produit par l'image de ce beau quadrupède. Je pense donc qu'ici encore on peut au moins rester dans le doute ; mais, je l'avouerai, dans la haute opinion que j'ai de la véracité d'Hérodote, le doute est pour moi une présomption en sa faveur. J'espère le faire sortir plus avantageusement encore de l'épreuve suivante, dans laquelle jusqu'à présent il n'a trouvé que des contradicteurs.

III. — Il s'agit, on s'en souvient sans doute, des animaux que l'immortel narrateur range parmi les rats de Libye sous le nom de *Zégériès*, nom qu'il dit libyen et équivalent au grec *Bounoi*, mot pluriel qui signifie lui-même dans notre langue : *hauteurs*, *collines*, etc. Bochart, *Canaan*, L. II, ch. 8, déclare cette interprétation absurde au suprême degré en demandant ce qu'ont de commun *rats* et *collines*, à moins qu'on n'ajoute foi à la fable de l'enfantement d'un rat par les montagnes. Cette plaisanterie, véritable irrévérence à l'égard d'un pareil auteur, a été récemment jugée très-fondée. Cependant notre savant compatriote me paraît avoir ici laissé percer son dépit de n'avoir point découvert d'explication phénicienne pour ce mot *Zégériès*, ni dans le sens que lui donne Hérodote ni dans aucun autre. Il pense que c'est le pluriel d'un adjectif ayant pour singulier *Zégéri*, formé lui-même de *Zigar* donné par les Africains, selon l'*Auctarium ad Dioscoridem*, comme nom de la plante appelée en grec *Bounios*, en latin *Bunium*, auprès de laquelle

aimerait à séjourner le rat dont il est question. Mais, d'abord, il n'y a ici qu'une allégation gratuite, sans aucun fait à l'appui, et, ensuite, n'est-on pas précisément frappé de ce rapport fourni par un auteur différent entre *Zigar* et *Bounos* ? La coïncidence n'est-elle pas une intéressante confirmation de la tradition d'Hérodote, loin d'être un motif de ridicule ? Au surplus, Bochart n'a fait que reculer la difficulté sans la résoudre davantage au fond, car il est obligé de dire au ch. 15 : « *Bunium cur Afris dicatur Zigar..... divinare non possum...* ». En désespoir de cause, il tire ce nom de celui d'une ville de la Syrte *Zygar* ; mais ce n'est encore qu'une assertion en l'air. Après l'énonciation d'Hérodote, il est beaucoup plus vraisemblable de dire qu'il y a, entre *Zigar* et *Bounios*, le même rapport qu'entre *Zégériès* et *Bounoi*. Or, pour me servir de la locution de Bochart, quoi de commun entre *Bounios* et une colline, un monticule ? Le voici d'après le *Glossaire de botanique* ou *Dictionnaire étymologique de tous les noms et termes relatifs à cette science*, par Alex. de Théis, Paris 1810, in-8° : « BUNIAS, BOUNOS, colline, de ce que cette plante croît aux lieux secs et élevés. Linné, *Philos. bot.* — BUNIAM, même sens que ci-dessus, avec une désinence différente. Linné, *ibid.* » (1). Dans mon *mémoire sur l'écriture et la langue berbères dans l'antiquité et de nos jours*, pages 41 et 42, j'ai montré, je crois, que, dans le nom ancien d'une ville africaine, *Timezezeris*, qui se décompose en *Ti-me-*

(1) « Le bunium croît dans les contrées tempérées, sur les collines, dans les champs argileux peu cultivés. On prétend qu'il a été nommé Bunium du grec BOUNOS, colline, du lieu de sa naissance ». Poirét, *Hist. philos., litt., économique des plantes de l'Europe*, T. VI, p. 65.

ZEGER-is, le thème, savoir ZEGER, signifiait en phénicien *Terre élevée, lieu élevé*, par suite *Edifice élevé, tour*, et que sous la forme libyque *Timezeger*, entièrement semblable à l'une des compositions berbères actuelles, il équivalait au mot latin *Turris* qui lui est ajouté. Ainsi *Zigar*, ou mieux peut-être *Zigari*, voulait dire en phénicien ou punique *de lieu élevé, de colline*, c'est-à-dire « (une plante) qui croît aux lieux élevés », et il était l'équivalent rigoureux du grec *Bounios*, *Bouniou*. Eh bien, de même, *Zegeri*, appliqué à un animal que l'on comparait alors à un rat, avait pour acception : (Un animal) qui habite les collines, les montagnes ; son nom en grec eût pu être *Bounios*, au pluriel *Bounioi*. Les éditions d'Hérodote, au lieu de présenter la forme adjectivale, portent la forme substantivale *Bounoi*. Mais il est possible que l'auteur ait écrit *Bounioi* et que les copistes, ne trouvant point ailleurs cette terminaison, aient substitué *Bounoi*. D'un autre côté, l'illustre voyageur peut très-naturellement, dans son interprétation, n'avoir eu en vue que la racine. En supposant enfin, à la rigueur, qu'il se soit trompé sur la forme grammaticale, cette légère méprise serait bien insignifiante auprès de celles que, dans des cas analogues, commettent de nos jours tant de voyageurs. Il s'agit donc d'un *rat de montagne*. Or la Bible parle en quatre endroits, sous le nom de *Shaphan*, d'un petit animal sur l'assimilation duquel on a beaucoup disserté et varié. On l'a comparé à un lièvre ; les Juifs et plusieurs traducteurs ou commentateurs chrétiens en font un lapin ; d'autres un hérisson, etc. On a objecté à ces identifications que, dans l'Écriture, le *Shaphan* est représenté comme ruminant (LÉV., XI, 5 et DEUT., XIV, 7),

vivant dans les creux des rochers (PS., CIV, 18 et PROV., XXX, 26), doué d'une grande prudence (PROV., *ibid.*), conditions qui ne conviennent point aux animaux précités. Eu égard au lieu d'habitation, GUNIUS, *in* LEV. et CARTWRIGHT, *in* PROV., l'ont désigné par les mots MUS MONTANUS, *Rat de montagne*, et J. Buxtorf, dans son *Lexicon hebraicum et chaldaicum*, dit : « SHAPHAN, *Cuniculus*, vel juxta alios, *Mus montanus*. » Le voilà donc, le rapport d'un rat avec une montagne ou de *Zegeri* avec *Bounos*, semblable à celui de la plante *Zigar* ou *Bouniou*.

Je pourrais m'en tenir à ces éclaircissements, car ils me paraissent suffisants pour faire une fois de plus éclater la singulière exactitude d'Hérodote. Mais, l'occasion aidant, il est, si je ne me trompe, intéressant de pousser aussi plus loin qu'on ne l'a fait encore les recherches sur la détermination précise de ce Shaphan et, par conséquent, de ce *Zegeri*, qui ne peut être, nous l'avons vu, ni un lapin, ni un lièvre, ni un hérisson. Les recherches de Bochart sur ce point, dans son *Hierozyicon*, Livre III, ch. 33, sont extrêmement précieuses; mais elles n'ont point atteint une complète exactitude parce que cet homme extraordinaire ne possédait pas les documents qui ont depuis été acquis. Il y a d'ailleurs un peu de confusion à raison de la surabondance même des matériaux. La question est devenue fort claire par suite surtout des relations de Shaw et de Bruce, ainsi que des observations de Cuvier.

Les Septante donnent au *Shaphan* le nom grec *Khoi-rogyllōs*. Ce nom est composé de deux mots qui l'un et l'autre, séparément, signifient *Porc*, mais, combinés.

doivent avoir le sens d'animal ayant un *groin de Pourceau*. Bochart cite un dictionnaire copte dans lequel ce nom est porté comme indiquant la *Gerboise* des Arabes, l'*Arctomys* ou *Rat-ours* de St-Jérôme. Ce Père de l'Eglise dit en effet, dans son *Epître à Sunia*, que le *Shaphan* est plus grand que le hérisson et qu'il a de la ressemblance avec le rat et l'ours, d'où vient qu'on lui donne en Palestine le nom d'*Arctomys*. Il ajoute qu'il y a dans ces régions une grande abondance d'animaux de cette espèce, qui ont la constante habitude de s'abriter dans les cavernes des rochers et dans les creux de la terre. La comparaison du museau du *Shaphan* avec le groin du cochon résulte de l'idée que c'était un rat, car un pareil rapprochement avait fait assigner en grec à ce dernier animal le nom *Hyrax*, entièrement équivalent à *Khoirogrylle* et d'où est sorti le latin *Sorex*, chez nous *Souris*, par la mutation de l'esprit rude des Grecs, valant notre *H* aspiré, ou *S*, comme dans *sus*, *cochon*, pour *hys*, et dans un grand nombre d'autres exemples bien connus. Quand à la dénomination d'*Arctomys* ou *Rat-ours*, elle fait allusion à l'habitude de se dresser sur les pattes de derrière et de se servir de celles de devant comme de mains. Ce dernier caractère s'applique très-bien à la *Gerboise*. En définitive, c'est à cette assimilation à la *Gerboise* proprement dite, au *Dipous* d'Hérodote (1) que Bochart s'arrête et son opinion a été adoptée par les meilleurs commentateurs.

(1) Dans le *Canaan*, *loc. laud.*, le savant auteur avait expliqué le nom *Arctomys* par une ressemblance de forme et de couleur et il l'avait attribué au *Zégéri* qu'Hérodote mentionne après le *Dipous*, c'est-à-dire la *Gerboise*, de manière à le distinguer nettement de celle-ci.

Cependant Shaw et Bruce ont fait observer que l'animal que nous entendons expressément par ce nom n'habite pas les fentes et les creux des rochers, comme cela est dit du *Shaphan*. Ils sont l'un et l'autre convaincus que le dernier nom doit être attribué à un animal qu'ils décrivent sous les noms, le premier, de *Daman Israël*, ce qu'il croit signifier l'*Agneau d'Israël*; l'autre, de *Gh'an-nem Israël* en arabe, ce qu'il rend par le *Mouton d'Israël*, et d'*Ashkoko* en amharique, ce dont il ne connaît pas le sens. Prosper Alpin, cité par Shaw, l'avait déjà désigné sous l'appellation latine *Agnus filiorum Israël*. Il habite les fentes des rochers ou les creux de montagnes en Abyssinie et en Syrie; on le trouve particulièrement dans le mont Liban. Il vit en compagnie, il rumine et il montre une grande prudence lorsqu'il sort de sa retraite. Il ressemble, dit Shaw, pour la taille et la figure, au lapin ordinaire; au premier aspect, écrit Bruce de son côté, on croirait que c'est un rat. Selon le même voyageur, il a les pieds ronds, d'une substance charnue et très-susceptible de se déchirer. Il manque de queue. Selon Shaw, ses pattes de devant sont courtes, celles de derrière longues, comme dans la gerboise (1). Cette disposition explique comment les Arabes ont pu, en terme générique, rattacher cet animal à la gerboise et elle justifie le nom grec *Arctomys*. Cependant les Arabes le distinguaient, mais comme une simple espèce, par une épithète caractéristique. On lit en effet dans Abenbitara, cité par Bochart, l'expression *Gerboise d'Israël*. Le Ka-

(1) Cuvier, dans un mémoire dont je parlerai plus loin, dit qu'il a les pieds antérieurs plus courts que les postérieurs. Il se meut pour l'ordinaire en soulevant alternativement son train de derrière, à peu près comme les lièvres.

mus, dans une autre citation du même auteur, emploie la locution *Jarbuo Suphariensis* يربوع شفاري.

Bochart n'explique pas le dernier mot ; je ne le comprends pas non plus dans sa forme littérale, mais le sens m'en paraît éclater nettement si l'on admet une faute de copie très-facile à concevoir, c'est-à-dire si, au lieu du terme qui nous est parvenu, on lit شفاني soit *Saphaniensis*.

La qualification *Gerboise d'Israël* rappelle celle d'*Agneau* ou de *Mouton d'Israël* indiquée par Shaw et par Bruce. L'un et l'autre déclarent en ignorer la signification. Mais d'abord *Daman* ne veut dire ni *Agneau* ni *Mouton*. Il vient probablement du verbe arabe *Damma*, qui signifie *couvrir*, *aplanir*, et se dit du soin que prennent les Gerboises de couvrir, pour le dissimuler, et d'aplanir le lieu de leur gîte, en sorte que *Dumama* est le nom du terrier de la Gerboise. *Daman d'Israël* est donc synonyme de *Gerboise d'Israël* et, par suite, de *Gerboise-Shaphan*. C'est *Ghannem Israël*, rapporté par Bruce, qui a le sens *Agneau d'Israël*. Nous allons en voir l'explication dans Damir. Les Arabes, dans la traduction de la Bible, ont varié autant que les Grecs en ce qui concerne l'assimilation du *Shaphan* ; dans le Psaume 104, on l'appelle *lièvre* ; dans les proverbes, *hérisson* ; dans le Pentateuque, tantôt *Webro*, tantôt *Phénec*. Il n'y a pas à revenir sur les deux premiers cas. Quant au *Phénec*, Bruce, qui l'a fait connaître, repousse par quelques mots péremptoires son identité avec le *Shaphan*, ce qui d'ailleurs avait été déjà fait aussi par Bochart. Le *Webro* est décrit ainsi par Giauhari : « Animal plus petit que le chat, de cou-

leur brune, sans queue, résidant en des maisons (retraites comparables à des maisons) ». Bochart a pensé qu'il s'agit de la *Marmotte* et il prouve par diverses raisons que le *Shaphan* n'a pu être cet animal. Mais il est incroyable, par plusieurs des motifs mêmes qu'apporte notre savant commentateur, que les Arabes aient fait une pareille confusion. Dans la description de *Giauhari*, le trait le plus spécial est celui-ci : « *Sans queue* » ; il se retrouve dans la description de l'*Ashkoko* par Bruce. Mais Damir prétend que, chez *Giauhari*, il ne faut pas prendre l'expression à la lettre, qu'il faut l'entendre en ce sens que la queue est très-courte, et il ajoute que quelques auteurs appellent le même animal *Ghannem beni Israël*, l'*Agneau* ou le *Mouton* (1) *des fils d'Israël*, parce que la queue, par sa brièveté, ressemble à celle de l'*Agneau*. Le *Webro* de la Bible arabe est donc l'animal décrit par Shaw et par Bruce sous les noms d'*Agneau* ou de *Mouton d'Israël* ; c'est aussi le *Shaphan* des Hébreux. Bruce termine son article sur cet animal, qu'il nomme plus particulièrement *Ashkoko*, par ces mots : « L'*el Akbar* et l'*el Webro* des Arabes sont, j'en suis bien certain, les mêmes que l'*Ashkoko*. L'*el Akbar* signifie le gros rat de montagne.... » Nous voici donc revenus à l'étymologie d'Hérodote pour *Zégéri*. Or, en considérant, d'une part, l'équivalence entre les termes *Rat de Montagne*, appliqués par Bruce au *Shaphan*, et les mots *Rai Zégéri* employés par Hérodote ; d'une autre part, l'analogie climatologique entre la Syrie et l'Afrique septentrionale, je pense qu'il

(1) Dans la traduction latine de Bochart, on lit *avem*, mais c'est évidemment une faute d'impression pour *ovem*. — On remarquera la parfaite concordance de l'appellation de Prosper Alpin : « *Agnus filiorum Israël* »,

est extrêmement vraisemblable que, des deux côtés, il s'agit du même animal. On a au surplus trouvé celui décrit par Shaw et Bruce, non seulement en Syrie et en Abyssinie, mais aussi au Cap de Bonne-Espérance et tout récemment dans nos Basses-Pyrénées (1). Il a donc pu vivre aussi dans la partie de l'Afrique qu'Hérodote comprend sous le nom de Libye.

Jusques à Cuvier, les voyageurs et les naturalistes ont varié sur la détermination du Daman ou de l'Ashkoko, non moins que les traducteurs ou commentateurs de la Bible sur le Shaphan ; mais l'assimilation aux rongeurs avait prévalu. Cuvier, qui a publié en 1804, dans les Annales du muséum d'histoire naturelle, un mémoire spécial sur le Daman, le range parmi les pachydermes, à côté des rhinocéros, et cette classification est définitivement admise. A ce propos, M. Paul Gervais, auteur de l'excellent article *Daman* dans le dictionnaire d'histoire naturelle de d'Orbigny, fait les remarques suivantes : « Nous terminerons par quelques mots sur les affinités du genre curieux qui vient de nous occuper. Ses rapports extérieurs avec les rongeurs sont incontestables et c'est en leur accordant une entière confiance que Pallas a fait du Daman une espèce du même genre que les Cabiais,

(1) Je dois ce renseignement à M. le Dr Lemerrier, sous-bibliothécaire au Muséum d'Histoire naturelle, chez qui l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'art incomparable avec lequel, depuis un grand nombre d'années, il a recueilli et classé à tous les points de vue utiles pour les recherches une incroyable quantité de documents bibliographiques et biographiques sur les sciences, ou de l'inépuisable complaisance avec laquelle il ouvre aux travailleurs qui ont la bonne fortune de pouvoir le consulter ce trésor qu'on ne trouverait nulle autre part. On ne saurait trop désirer que M. Lemerrier fût mis en position de publier un répertoire si précieux : ce serait assurément un des plus grands services à rendre aux études sérieuses.

et, comme ceux-ci touchent par plusieurs points aux pachydermes, cette erreur, bien qu'elle soit évidente aujourd'hui, était alors si difficile à éviter que Pallas, qui jugeait si nettement des affinités des animaux, l'a introduite dans la science sous la grande autorité de son nom. » Ces paroles, si mon assimilation du *Zégéri* est exacte, expliquent et justifient la dénomination de rat qui lui est donnée par Hérodote.

Le grand écrivain dit que ce nom *Zégéri* est libyen. Mais il ne faut pas prendre la qualification dans le sens ethnologique et strict que nous lui réservons aujourd'hui, savoir la désignation du peuple qui habitait l'Afrique avant l'arrivée des Phéniciens et qui a continué d'y résider, d'abord à côté de ceux-ci et des Grecs, puis à côté des autres nations conquérantes jusqu'à nos jours où il est représenté par les Berbères. Les auteurs anciens, et Bochart en a fait expressément la remarque, se servaient souvent des mots langue libyque dans l'acceptation générale d'une langue parlée en Afrique, soit de la langue libyque à proprement dire, soit de la langue punique. Or ici l'étymologie est punique ainsi que je l'ai précédemment énoncé. On peut conjecturer, avec beaucoup de fondement, que le mot avait été adopté par les Libyens, comme tend à l'indiquer le nom de ville *Timezezeris* qui contient le même thème, mais rien ne le prouve et l'on ne doit point, par conséquent, arguer de son absence de la langue berbère, telle du moins que nous la connaissons, pour repousser l'explication qu'Hérodote en a transmise.

IV. — On trouve la confirmation de cette remarque à propos du mot *Bassaria* sous lequel il mentionne encore,

comme propres à la Libye, des petits renards. C'est le pluriel neutre de *Bassarion*, diminutif de *Bassaros* qui signifie *Renard*. Hétychius en dit dans son lexique : « *Bassaria ta alôpekia' oî Libues legousi*, » « *Les Libyens nomment Bassaria les petits renards*. » On voit par là avec quelle justesse Hérodote a choisi ce terme. Mais on ne le découvre point dans le berber ; *pampan ouk esti*, dirai-je à mon tour. On trouve *Bashar*, *Bashor* dans le sens de *Renard* en copte ; mais il n'y a aucune racine. Ce mot, surtout sous la forme grecque *Bassaros*, rappelle une épithète de Bacchus, *Bassareus*, qu'Élien a expliquée par le mot grec *Protrygês*, c'est-à-dire *Vendangeur*. Bochart, qui cite cette version dans son *Canaan*, Livre I, ch. 19, en montre l'exactitude, en ajoutant qu'en effet en hébreu le verbe *Bassar* signifie *vendanger*. Or, on connaît le goût de maître renard pour les raisins, pourvu qu'ils ne soient ni trop verts.... ni trop élevés. Bochart encore, dans son *Hiéozoicon*, reproduit divers passages d'auteurs anciens qui le dénoncent à cet égard. Dans le *Cantique des cantiques*, Ch. II, v. 5, en particulier, on lit : « *Prenez-nous les renards, les petits renards, ces ravageurs de vignes*. » *Bassar*, employé en Libye pour désigner le renard, était donc un mot phénicien qui voulait dire *le vendangeur*, et les habitants de l'Égypte l'ont emprunté soit directement aux Phéniciens, soit de seconde main aux Grecs. Quoiqu'il en soit, lorsqu'Hétychius l'a présenté comme propre aux Libyens, il a eu manifestement en vue, non une détermination rigoureusement ethnologique, mais les Africains en général, et pour nous, je le répète, ce sont, dans ce cas comme pour le nom *Zégéri*, les Phéniciens.

A. JUDAS.